



## CRPé

# REGLEMENT D'EMPRUNT

### 1. INSCRIPTIONS

- a. Pour les membres : l'accès au CRPé est gratuit pour l'ensemble des membres effectifs en ordre de cotisation annuelle. Dès réception du paiement, la carte d'accès CRPé est délivrée au centre pour l'ensemble de son personnel.
- b. Pour les non-membres, les emprunts au CRPé sont comptabilisés via une carte d'accès et le prix est fonction du type de ressources empruntées. Le paiement est réalisé sur place lors de l'emprunt.

### 2. HORAIRES

Tous les jours sur rendez-vous

04/343 48 98

[info@calif.be](mailto:info@calif.be)

### 3. MODALITES D'EMPRUNTS

- a. Livres, ouvrages et DVD : possibilité d'emprunter maximum 8 ouvrages.
- b. La durée des prêts est fixée entre les parties pour 1 mois maximum, prolongeable avec accord de la coordinatrice de CALIF et sous réserve de la disponibilité des ressources. Passé ce délai, un rappel est envoyé.
- c. Outils et jeux pédagogiques :
  - Pour les membres, une caution de 50 € vous sera demandée lors de l'enlèvement, et restituée lors du retour après vérification du bon état de votre emprunt.
  - Pour les non-membres, la location s'élèvera entre 20 € et 50 € suivant le type de jeux (ceux développés par nos groupes de travail étant les plus coûteux). Tout jeu devra être remis en l'état. En cas de détérioration, les ouvrages, documents, outils et jeux pédagogiques seront facturés à l'emprunteur au prix coûtant.



#### 4. RESERVATIONS

Vous avez la possibilité de réserver un outil ou un ouvrage par mail ou par téléphone en précisant vos coordonnées et la période de l'emprunt souhaitée. Votre réservation vous sera confirmée dans les meilleurs délais, sous réserve de la disponibilité de l'emprunt.

#### 5. PENALITES

- a. Retard : Le délai d'emprunt passé, une pénalité de retard vous sera réclamée à raison de 2 € par jour. Après deux rappels restés sans réponse, l'ouvrage emprunté vous sera facturé au prix coûtant.
- b. Détérioration : les ouvrages, documents, outils et jeux pédagogiques détériorés seront facturés à l'organisme au prix coûtant.

*N'oubliez pas que le CRPé restera une ressource collective et appropriée à notre secteur si vous nous aidez à l'alimenter et à l'actualiser. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.*